2008 NEUF ANS D'INDÉPENDANCE 2017

L'INFO PART DE LA

SOMMAIRE

MEDIAPART 2016 EN CHIFFRES 6
LA BATAILLE DE LA TVA 10
RÉSULTATS COURANT ET NET 13
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 14
MEDIAPART EN JUSTICE 16
LES RÉSEAUX SOCIAUX 18
NOUVEAUTÉS LE STUDIO 22
LES VIDÉOS 24
LES ÉVÉNEMENTS ÉDITORIAUX 30
LES PARTENARIATS ÉDITORIAUX 35
LA REVUE DU CRIEUR 38
MEDIAPART ENGLISH 40
MEDIAPART ESPAÑOL 42
PARTENAIRES 44

RIEN NE SE PASSERA COMME PRÉVU

#RienNeSePasseraCommePrevu: en forme de hashtag, ce fut en 2016 **le mot d'ordre de Mediapart**, à l'orée de la campagne présidentielle de 2017. Quand la plupart des commentateurs professionnels, habitués à figer l'avenir dans leurs préjugés, se préparaient à la répétition de scénarios anciens, notamment un affrontement entre François Hollande et Nicolas Sarkozy, avec Marine Le Pen en embuscade, nous avons d'emblée parié sur l'inédit et l'imprévu.

Ce pronostic, qu'ont confirmé depuis **l'hécatombe politique** des primaires et l'impact ravageur des affaires, ainsi que la catastrophe électorale états-unienne, reposait sur une perception documentée de la crise profonde qui ébranle nos sociétés, aussi bien démocratique qu'écologique, sociale que culturelle, etc. Mais il venait aussi de notre expérience collective d'un journal qui, depuis sa naissance en 2008, s'est construit **à contre-courant des certitudes en place.**

Distingué à l'automne 2016 par le trophée du **« Titre de la décennie »** au salon La Presse au futur, Mediapart n'a pas seulement contredit les analystes qui ne croyaient pas au modèle économique payant pour la presse numérique. Il a aussi démenti ceux qui remettaient en cause **la tradition d'un journalisme de qualité** au prétexte de la révolution digitale, ne jurant plus que par les formats courts et les contenus éphémères, l'immédiateté et le flux, le zapping et le buzz, le commentaire et le divertissement.

Mediapart a fait le pari inverse : **un journalisme approfondi et enrichi**, utilisant toutes les potentialités du numérique pour ressourcer et défendre le meilleur de nos valeurs professionnelles. Consolidée par ses résultats de 2016 – sixième année consécutive d'exercice bénéficiaire avec une croissance de 10 % du chiffre d'affaires, une augmentation de 10 % du nombre d'abonnés et un résultat net de 15 % du CA –, **la réussite économique de Mediapart est donc d'abord celle de son modèle éditorial** dont les contenus n'ont cessé de s'enrichir.

Du journalisme, encore du journalisme, toujours du journalisme: pas d'autre recette que cette obsession, au service du **droit de savoir** des citoyens, où se construit une **relation de confiance** avec un public exigeant et participant, critique et pluraliste. Elle suppose de ne jamais prétendre écrire l'Histoire par avance, mais au contraire de **rester attentif à l'inattendu** qu'elle recèle, cet événement dont le surgissement bouscule nos habitudes et nos conforts, nos certitudes et nos préjugés.



 6 Mediapart.fr 7

MEDIAPART 2016 EN CHIFFRES

Mediapart a dépassé en 2016 le seuil des 130 000 abonnés individuels et collectifs, fidèlement attachés à l'indépendance de leur journal de référence. 2016 a été une année de forte croissance dans tous les domaines : croissance du chiffre d'affaires (+ 10 %, avec un total des produits d'exploitation dépassant 11 millions d'euros), croissance du résultat courant, renforcement de l'équipe éditoriale et des services opérationnels qui rassemblent désormais 74 collaborateurs.

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Mediapart poursuit ses investissements en matière de recherche et développement, projets sous convention avec l'Agence nationale de la recherche, et est associé au projet Epistémè ayant pour objet : « Épistémologie transdisciplinaire des technologies numériques pour la conception d'un nouvel environnement de catégorisation contributive et d'instruments contributifs de recherche, d'enseignement et de diffusion associés ». Ce projet est mené en partenariat notamment avec l'Institut de recherche et d'innovation et l'université de Paris I − Panthéon Sorbonne. Ce programme a bénéficié d'une aide de l'ANR de 29 060 € en 2016.

TVA

Selon le principe de neutralité des supports (papier ou numérique) instauré en 2009 par le décret ayant établi le statut de la presse en ligne, Mediapart, journal reconnu IPG (information politique et générale) par la CPPAP, applique le taux de TVA à 2,1 % dévolu à la presse, conforme aux engagements des pouvoirs publics et des syndicats professionnels. L'administration fiscale a ouvert un contentieux pour un total de 4697695 € (dont 1349462 € de pénalités et intérêts) pour les exercices antérieurs au 31 janvier 2014. Mediapart conteste l'intégralité du redressement et va poursuivre une procédure en droit contre l'administration. Cette procédure devant prendre plusieurs années, dans l'attente, les sommes ont été intégralement provisionnées et **pour la partie du différentiel de droit, intégralement réglées.**

SUBVENTIONS

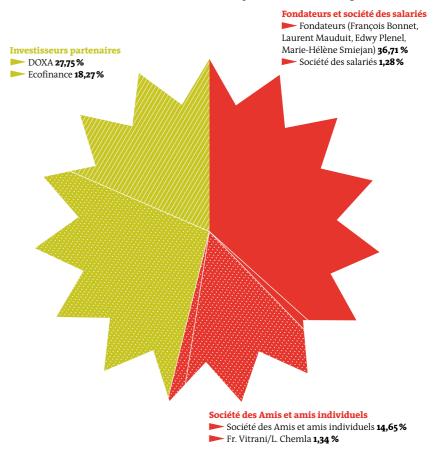
Conformément à ses engagements depuis 2010, Mediapart ne sollicite ni ne perçoit de subvention, que ce soit auprès de fonds publics (Fonds stratégique pour le développement de la presse) ou auprès du fonds privé Google.

DATES CLÉS

2 décembre 2007 Lancement du pré-site annonçant le projet 16 mars 2008 Lancement de Mediapart Automne 2010 Point d'équilibre 2 décembre 2011 Première émission « En direct de Mediapart » 31 décembre 2011 Première année bénéficiaire 25 septembre 2014 Mediapart a 100 000 abonnés 24 novembre 2015 Lancement du nouveau Club de Mediapart 8 novembre 2016 Lancement du Studio de Mediapart

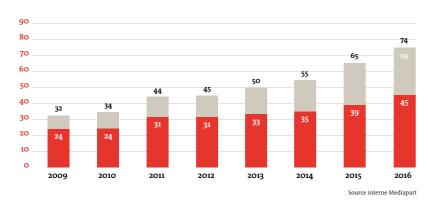
ACTIONNARIAT

L'actionnariat de la Société éditrice de Mediapart est resté inchangé en 2016.



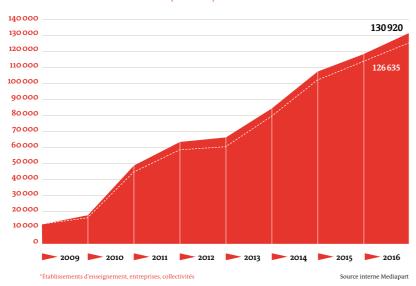
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

► Journalistes ► Services opérationnels

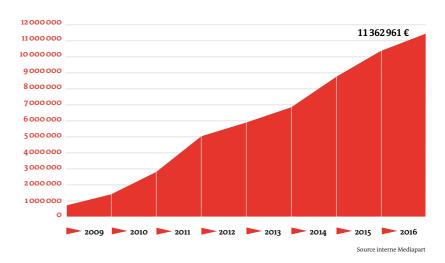


ÉVOLUTION DES ABONNÉS

→ Abonnés individuels et collectifs* (130920) dont abonnés individuels (126635)



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL



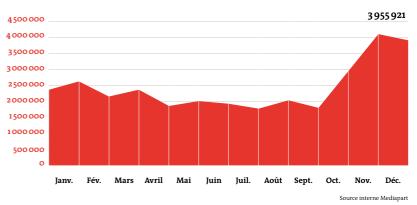
AUDIENCE 2016 (Moyenne mensuelle)

5084790 Visites

2627464 Visiteurs uniques

Source interne Medianart

AUDIENCE RESPONSIVE 2016



10 Mediapart, fr

LA BATAILLE DE LA **TVA**

LE DROIT

Selon le principe de neutralité des supports (papier ou numérique) instauré en 2009 par le décret ayant établi le statut de la presse en ligne, Mediapart, journal reconnu IPG (information politique et générale) par la CPPAP (Commission paritaire des publications et agences de presse), applique le taux de TVA à 2,1 % dévolu à la presse, conforme aux engagements des pouvoirs publics et des syndicats professionnels.

LE CONTENTIEUX AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE

L'administration fiscale a ouvert un contentieux par voie d'huissier le 17 décembre 2013. Il porte sur un **total de 4697695 €** pour la période allant de la création de Mediapart jusqu'au 31 janvier 2014. Depuis cette date, Mediapart conteste l'intégralité du redressement et poursuit une procédure en droit contre l'administration.

Ce total de 4697695 € se compose de **3348233 € de différentiel de taux de TVA** sur la période concernée, majoré par l'administration de 1349462 € **d'intérêts et de pénalités** pour mauvaise foi. Ces sommes ont été mises en recouvrement les 30 septembre 2015 et 6 janvier 2016, déduction appliquée d'un crédit de TVA de 564882 € dont l'entreprise disposait, soit une mise en recouvrement totale de 4132813 €.

L'IMPACT SUR LES COMPTES DE MEDIAPART

L'intégralité des sommes, soit 4697695 €, sont provisionnées dans les comptes de Mediapart. Et figurent au bilan de Mediapart en provisions pour risques et charges. En prudence de gestion, nous avons fait le choix de provisionner l'intégralité des sommes, même si Mediapart entend obtenir l'abandon de la totalité du redressement par les procédures en droit qui vont être menées conjointement avec les autres sociétés de presse entravées dans leur développement par le fisc, Arrêt sur Images et Indigo Publications.

L'IMPACT SUR LA TRÉSORERIE DE MEDIAPART

La poursuite de la réclamation contentieuse devant la justice administrative et des procédures afférentes (question prioritaire de constitutionnalité en France, puis question préjudicielle au niveau européen) ne suspend pas l'exigibilité du paiement du différentiel de droit de TVA par le fisc: Mediapart a donc dû payer, le 16 décembre 2015, la somme de 2122441 € et, le 4 février 2016, la somme de 243500 €, correspondant à l'intégralité du paiement du différentiel de droit de TVA, déduction faite du crédit de TVA dont disposait l'entreprise au moment des paiements, respectivement de 368073 € en décembre 2015 et 49337 € en février 2016.

LE SOUTIEN DE NOS LECTEURS

Lors de l'annonce de la mise en recouvrement du redressement TVA par l'administration fiscale, de très nombreux lecteurs ont souhaité et continuent de nous apporter leur soutien: après les 411693 € récoltés en 2015, 52807 € de dons ont été effectués en 2016, pour la plupart *via* la plateforme de soutien à la presse indépendante en ligne **jaimelinfo.fr**. Ces sommes contribuent à réduire l'impact sur nos comptes du redressement et des frais de gestion de la procédure contentieuse. Que nos lecteurs en soient infiniment remerciés.

POINT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Par courriers en date des 13 novembre 2015 et 4 février 2016, la société a ouvert une réclamation contentieuse, étape préliminaire à la saisie du tribunal administratif. Par courriers en date des 28 juin et 16 septembre 2016, la société a déposé un recours devant le tribunal administratif accompagné :

- ➤ à titre premier d'un mémoire portant une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) aux fins de transmission par le tribunal au Conseil d'État,
- ▶ à titre second d'un mémoire portant sur une question préjudicielle auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Le 18 octobre 2016, le tribunal administratif a validé la demande et transmis la QPC au Conseil d'État. Par décision du 28 décembre 2016, le Conseil d'État a rejeté la demande au motif principal que : « Le Conseil constitutionnel juge qu'en l'absence de mise en cause d'une règle ou d'un principe inhérent à l'identité constitutionnelle de la France, il n'est pas compétent pour contrôler la conformité aux droits et libertés que la Constitution garantit de dispositions législatives qui se bornent à tirer les conséquences nécessaires de dispositions inconditionnelles et précises d'une directive de l'Union européenne et qu'en ce

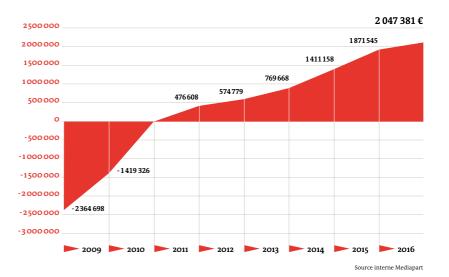
cas, il n'appartient qu'au juge de l'Union européenne, saisi le cas échéant à titre préjudiciel, de contrôler le respect par cette directive des droits fondamentaux garantis par l'article 6 du traité sur l'Union européenne. » Mediapart va en conséquence demander au tribunal administratif de porter le recours via une question préjudicielle auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

L'ÉVOLUTION EUROPÉENNE

Fin 2016, la Commission de Bruxelles a proposé aux États membres de l'UE une réforme de la législation européenne sur la TVA. Elle estime, selon le commentaire du commissaire européen Pierre Moscovici, que « la législation actuelle, élaborée en 1977 et 1993, est dépassée. À l'époque, Internet n'existait pas encore et le commerce à distance rimait avec La Redoute et les Trois Suisses ». Pour justifier cette « réforme nécessaire », la Commission souligne cette aberration : « Les États membres ne peuvent pas appliquer le même taux réduit de TVA sur les livres électroniques et les journaux en ligne que sur les livres et la presse papier. Rien ne justifie cette différence en 2016 : un livre est un livre, un journal, un journal, quel que soit le support. » Après le déblocage français, obtenu de haute lutte début 2014, cette évolution européenne donne évidemment raison au combat pionnier de Mediapart, dont l'audace et la détermination ont permis et accéléré cette prise de conscience.

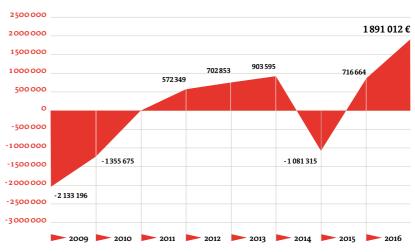


RÉSULTAT COURANT 2009-2016



RÉSULTAT NET

➤ Dont provision de **4,7 millions d'euros** pour contentieux fiscal TVA presse en 2014 et 2015



Source interne Mediapart

BILAN 2012-2016

ACTIF en €	2016	2015	2014	2013	2012
ACTIF IMMOBILISÉ	902 433	738738	763 835	415 931	139 647
ACTIF CIRCULANT	8 897 930	6 998 039	4 411 298	4 227 512	3 162 528
TOTAL	9 800 363	7 736 777	5 175 133	4 643 443	3 302 175

COMPTE DE RÉSULTATS 2012-2016

	2016	2015	2014	2013	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION	11573 863	10 441 139	8 982 229	6 894 797	6 039 288
CHARGES D'EXPLOITATION	9 526 929	8 577 574	7594381	6131915	5 467 575
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2046934	1863565	1387848	762882	571713
PRODUITS FINANCIERS	448	7980	23 310	6 608	3357
CHARGES FINANCIÈRES				-178	291
RÉSULTAT FINANCIER	448	7980	23 310	6786	3 066
RÉSULTAT COURANT	2047381	1871545	1411158	769 668	574779

PASSIF en €	2016	2015	2014	2013	2012
CAPITAUX PROPRES	1766956	-126137	-850682	1604842	703 677
AUTRES FONDS PROPRES				204624	204624
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4738695*	4844695	3 389 233	743 055	743 055
DETTES À COURT TERME	3 294 711	3018219	2636582	2090921	1650819
TOTAL	9800363	7736777	5 175 133	4643442	3 3 0 2 1 7 5

	2016	2015	2014	2013	2012
RÉSULTAT COURANT	2047 381	1871545	1411158	769668	574779
PRODUITS EXCEPTIONNELS	53058	411693	5 858	8 001	19 479
CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 333	1621620	2632752	6969	12 263
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	24725	-1209927	- 2 626 894	1032	7216
TOTAL DES PRODUITS	11 627 369	10 860 812	9 011 397	6 909 406	6 062 125
TOTAL DES CHARGES	9 555 262	10 199 194	10 227 132	6138707	5 480 129
IMPÔTS	181 095	- 55 046	-134420	-132896	-120857
BÉNÉFICE OU PERTE	1891012	716664	-1081315	903 595	702 853

*dont 4 697 695 € objet du contentieux avec l'administration fiscale relatif au taux de TVA de la presse, répartis en 3348 233 € en différentiel de droit et 1349 462 € pour pénalités de mauvaise foi. Le différentiel de TVA pour les années 2008 à janvier 2014, mis en recouvrement par l'administration fiscale, a été intégralement payé dans l'attente de l'aboutissement de la procédure. 16 Mediapart, fr Mediapart fr

MEDIAPART EN JUSTICE

Mediapart doit régulièrement défendre son travail devant la justice. Nous le faisons dans le cadre de la **loi républicaine du 29 juillet 1881** qui fonde la liberté de la presse en France et qui a instauré une jurisprudence protectrice du droit à l'information. C'est aussi le prix de l'indépendance que de devoir ainsi se défendre devant les tribunaux, sachant que nous ne sommes évidemment pas au-dessus des lois. Cette défense judiciaire de Mediapart représente un coût annuel qui, avec des variations selon les années, se situe autour de 150 000 euros.

Outre la vérité des faits, fondée sur une offre de preuves (que nous mettons en œuvre chaque fois que c'est possible), l'équipe de Mediapart oppose aux poursuites qui vise son travail **la « bonne foi »** qui repose sur quatre conditions cumulatives : la légitimité du but poursuivi (que les informations révélées soient bien d'intérêt public) ; le sérieux de l'enquête (que des éléments viennent à l'appui du travail journalistique effectué), lequel suppose le respect du contradictoire (que la réaction des mis en cause ou de leurs défenseurs ait été sollicitée) ; la modération et la prudence dans l'expression (que l'article ne relève pas d'une vindicte polémique) ; l'absence d'animosité personnelle (que le journaliste ne règle pas un compte personnel ou privé).

Notre défense est assurée par **Mes Jean-Pierre Mignard et Emmanuel Tordjman, du cabinet Lysias.** Ce sont nos avocats depuis l'origine de Mediapart, en 2007-2008. Selon un décompte à la mi-févier 2017, ce sont au total **97 dossiers** qui ont été ouverts à leur cabinet concernant Mediapart et son directeur de publication (sachant qu'un dossier peut comprendre plusieurs procédures, incluant le ou les journalistes auteurs des articles visés).

À ce jour, **seulement 3 condamnations** définitives ont été prononcées pour diffamation: une pour une erreur matérielle rectifiée depuis; une deuxième du fait d'un délai pour le contradictoire insuffisant; une troisième pour avoir rectifié les propos d'une interview. La date du plus ancien article concerné par ces condamnations est de 2010. Il faut y ajouter une condamnation prononcée pour défaut de publication du droit de réponse dans le délai légal, mais elle n'est pas définitive parce que nous avons saisi la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Mediapart a été mis définitivement **hors de cause dans 69 dossiers** (désistements, ordonnances de non-lieu, relaxes, nullités et irrecevabilités des poursuites). Sur ce total, un chiffre non négligeable témoigne de procédures menées

contre nous à des fins de communication plutôt que de bonne justice: 28 dossiers ont fait l'objet de renonciation et/ou désistement des actions par ceux-là mêmes qui les avaient engagées.

Mediapart doit donc **encore se défendre dans 25 dossiers** qui n'ont pas été jugés définitivement. Parmi ces dossiers, certains ont déjà fait l'objet de décisions en notre faveur qui doivent être confirmées en appel. C'est notamment le cas de notre relaxe dans l'affaire Bettencourt, jugée à Bordeaux, contre laquelle la procureur de la République a fait appel (ce procès en appel aura lieu fin juin 2017). Cette même affaire Bettencourt nous a conduits à engager deux procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), à propos de la censure dont nous avons été victimes après nos révélations de l'été 2010.

MEDIAPART. fr

La liberté
de la presse n'est
pas un privilège
des journalistes,
mais un droit
des citoyens







750 000 fans (+ 38% en un an)



1800 000 followers (+ 33% en un an)



Plus de 9 millions de vues



3800 abonnés

dailymotion

Plus de 19 millions de vues

MEDIAPARTLIVE

36 000 followers

NOUVEAUTÉS

Septembre 2016

Lancement du compte Instagram pour valoriser notamment les contenus du Studio de Mediapart: portfolios, panoramiques, vidéos...





Octobre 2016

Mediapart diffuse, chaque mercredi de 20 heures à 22 h 30, son émission « En direct de Mediapart » via Facebook Live.





MEDIAPARTLIVE

Chaque mercredi

20 heures

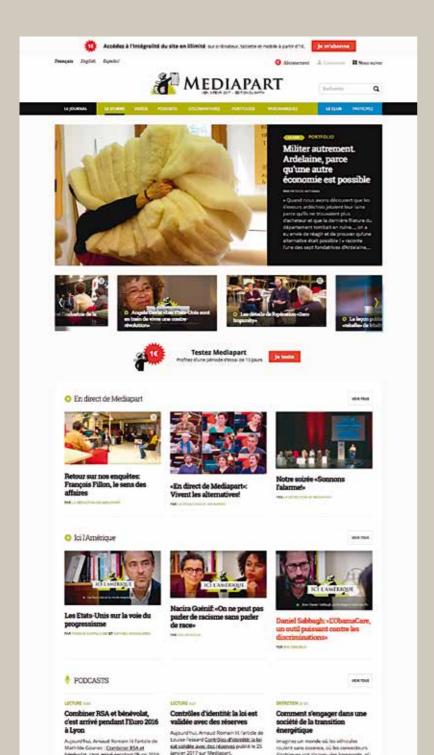
L'Hebdo

20 h 30

Les grands débats

▶ @MediapartLive **▶** #mediapartlive





NOUVEAUTÉS LE STUDIO

Après le Journal et le Club, un troisième pilier de notre journal numérique est disponible depuis novembre 2016 : **« Le Studio »**, accessible depuis le menu principal du site, dédié aux contenus multimédias et organisé par types : vidéos, podcasts, documentaires, portfolios, longs formats.

Cet espace dédié à tous nos contenus multimédias, offre **une nouvelle hié- rarchie**, **un nouveau rubricage** par type d'émission ou de format. Notre ambition est de mieux valoriser ces contenus que nous avons fortement développés ces trois dernières années. Nous souhaitons aider nos lecteurs à les retrouver plus facilement en naviguant à travers les différentes rubriques et en mettant en valeur nos archives.

Chaque semaine, Mediapart vous propose plusieurs types d'émissions vidéo : **chroniques**, **émissions en direct**, **débats**...

Chaque semaine également, Mediapart vous propose **un portfolio** (généralement le vendredi) qui met en valeur le photojournalisme. De plus, trois vendredis par mois, nous diffusons en partenariat avec Images en bibliothèques et la plateforme vidéo Tënk **un film documentaire**. Deux fois par semaine, le comédien **Arnaud Romain lit un article de Mediapart** et cette version sonore peut être podcastée. Une fois par mois, **la Parisienne Libérée** fait chanter son « JT »... Enfin, depuis juin 2016, Mediapart développe un nouveau format : **les « Panoramiques »**, très longs récits accompagnés de photos, vidéos et graphiques.

Tous ces contenus, qui viennent éclairer les questions traversant la société et le monde, nécessitent un temps de consultation que nos abonnés n'ont pas forcément au quotidien. Dans un autre rapport à l'actualité, ils demeurent tout aussi pertinents plusieurs jours, voire plusieurs semaines après leur mise en ligne.

Depuis sa création, Mediapart n'a cessé d'investir dans ce qui est la richesse de la presse numérique : la possibilité de démultiplier les formats, les traitements et les modes d'écriture. Loin de la vieille presse papier, la révolution numérique et les nouveaux outils qu'elle propose aux journalistes autorisent des traitements plus complets, plus diversifiés de l'actualité.

Enfin, le Studio de Mediapart accueille également, dans un espace dédié, **les portfolios** – sons ou vidéos – **réalisés par nos abonnés.**





















LES VIDÉOS

MEDIAPARTLIVE

Notre émission « En direct de Mediapart » est devenue hebdomadaire depuis le 2 novembre 2016, mais reste en direct et en accès libre. Elle est diffusée sur notre site, sur YouTube et Dailymotion ainsi que sur Facebook.

De quoi s'agit-il? D'**enrichir notre couverture de la campagne présidentielle** par un traitement vidéo régulier de la compétition politique mais aussi de **l'état de la société française**, de **la crise démocratique** qui s'ajoute à **la crise économique et sociale**. « En direct de Mediapart », à un rythme hebdomadaire, nous permet aussi d'être plus réactifs et plus complets en abordant en outre des thèmes volontairement ignorés ou poussés sous le tapis par les candidats à l'Élysée.

Au fil de ces émissions, nous proposons donc des **entretiens avec les candidats** – potentiels ou déclarés – **à l'élection présidentielle**. Deux heures de débats serrés de 20 h 30 à 22 h 30 : le/la candidat(e) face à la rédaction de Mediapart.

Mais notre « En direct de Mediapart » hebdomadaire n'est pas exclusivement consacré à ce rituel si français de notre monarchie républicaine, la course présidentielle. Dans ce moment de repolitisation de la société qu'est une campagne électorale, nous souhaitons mettre en avant des thèmes qui nous tiennent à cœur et qui sont porteurs de renouveau politique et de réenchantement démocratique: les initiatives citoyennes; les expérimentations locales; les nouvelles réalités du monde du travail; les luttes contre la ségrégation et les discriminations; les constructions de solidarités... et tant d'autres choses qui, à rebours de l'épuisement de notre système de représentation politique, dressent les possibles d'un indispensable renouveau.

De 20 heures à 20 h 30, place à **Mediapart l'Hebdo**, un format court, alternant l'actualité/l'agenda de Mediapart – retour sur nos enquêtes, débats d'actualité, face-à-face avec des chercheurs/intellectuels – et des **chroniques courtes, confiées à des vidéastes et acteurs de la société civile :**

LES DÉTRICOTEUSES

Sous la forme d'une conversation WhatsApp, les historiennes **Laurence De Cock et Mathilde Larrère** chroniquent les tentatives d'instrumentalisation de l'Histoire.

DANS LA CHAMBRE D'OSONS CAUSER

Tous les quinze jours, **Ludovic, Stéphane et Xavier**, les trois vidéastes du collectif Osons Causer, « blabla d'intérêt général », chroniquent l'actualité.

L'AIR DE LA CAMPAGNE

Usul rejoint Mediapart. Accompagné de son compère chercheur en sciences politiques **Thibault Jeandemange**, le vidéaste dissèque tous les quinze jours les clips, propagandes et musiques de la campagne électorale.

MEDIATRAP

Dans Mediatrap, **Michel Pimpant et Sébastien Liébus** reviennent sur un sujet abordé dans les colonnes de Mediapart et décryptent le décryptage des faits ayant besoin d'être analysés.

RESTONS VIVANTS!

Chaque mercredi en clôture de Mediapart Live, **Capitaine Alexandre** et son collectif de rappeurs, poètes et slameurs distillent leur art d'écrire et de dire.

Chaque mercredi, Mediapart tente donc, en écho à la campagne politique, de faire émerger et de mettre en débat les fractures, les expérimentations, les projets qui traversent la société française.

LES ÉMISSIONS

CHRONIQUES VIDÉO

MediaPorte de Didier Porte chaque lundi et **«Le JT de la Parisienne Libérée »**, nouvelle formule des chroniques de la Parisienne Libérée. Le journal de 20 heures comme vous ne l'avez jamais vu : rimé, rythmé, critique, avec en prime une météo inédite.

Dans le prolongement de ces rendez-vous réguliers, Mediapart propose une série d'émissions vidéo thématiques :

MEDIAFACT

Une émission de **décryptage du discours politique.** Au menu des premiers numéros : la crise des réfugiés, Air France et le traité transatlantique, le FN...

ESPACE DE TRAVAIL

Une collection vidéo consacrée au **monde du travail** animée par Rachida El Azzouzi et Mathilde Goanec.

ÉCO À CONTRE-COURANT

Une nouvelle émission de débat économique et social proposée en 2016 par Mediapart, en partenariat avec **Les économistes atterrés,** avec pour objectif de traquer les idées reçues en même temps que les alternatives possibles.

























LES ÉVÉNEMENTS ÉDITORIAUX

BATTRE LA CAMPAGNE

Mediapart a lancé, mi-novembre 2016, une nouvelle opération pour mieux raconter l'élection présidentielle 2017. Montée en partenariat avec La Revue dessinée et Arte, « Battre la campagne, la présidentielle 2017 en dessins » propose un rendez-vous quotidien avec le dessin de presse. Durant six mois, une équipe d'une vingtaine de dessinateurs chroniquera les petites et grandes batailles du scrutin à venir, mais aussi l'état de la société française. Un deuxième rendez-vous **mensuel** propose un reportage, une enquête en « récit dessiné » : une dizaine de planches pour prendre le temps d'explorer un sujet. Ces récits associent un dessinateur de l'équipe « Battre la campagne » et un journaliste de Mediapart qui vont travailler en tandem. Premiers sujets lancés : le choc de la littérature et de la politique en Corrèze; Saint-Denis, un kaléidoscope de crises; Oyonnax et la vallée du plastique.

Tous ces dessins seront accessibles sur Mediapart. Ils le seront également en partie sur le site d'Arte Info et sur un site spécifique : **battrelacampagne.fr**

@2017endessins BattreLaCampagne

L'ŒIL DES CHERCHEURS

La campagne du Front national expliquée et analysée par des chercheurs qui travaillent sur ce parti depuis des années. Son programme, ses discours, sa stratégie, ses électorats, l'organisation de son appareil, son maillage territorial: c'est l'opération « FN, l'œil des chercheurs » que Mediapart lance pour les campagnes présidentielle et législatives. Quatre chercheurs et chercheuses tiennent donc leur édition et proposeront leur regard sur la campagne, à travers des décryptages, des vidéos, des analyses:

Cécile Alduv

est professeure de littérature et de civilisation française à l'université Stanford (USA) et chercheuse associée au CEVIPOF de l'Institut d'études politiques (Sciences-Po) de Paris.

Ioël Gombin

est politiste. spécialiste de sociologie et de géographie électorales, du FN en particulier.

Valérie Igounet

est historienne, chercheuse rattachée à l'IHTP (CNRS). Ses travaux portent sur le FN et le négationnisme.

Nonna Maver est chercheuse au Centre

d'études européennes de Sciences-Po/CNRS. Ses recherches portent sur les comportements politiques, l'extrémisme de droite, le racisme et l'antisémitisme.

LES FOOTBALL LEAKS

La plus grande fuite d'informations de l'histoire du sport. Trois semaines de révélations en décembre 2016, fondées sur 1900 gigaoctets de données informatiques (l'équivalent de 500 000 bibles...), obtenues par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. La fuite contient, au total, 18,6 millions de documents confidentiels: contrats, audits, immatriculations de sociétés, factures, comptes bancaires ou encore mails.

Pendant sept mois, soixante journalistes de douze pays européens, réunis au sein du réseau de journalistes d'investigation European Investigative Collaborations (EIC), ont analysé cette gigantesque masse de données puis ont enquêté, souvent par équipes multinationales, sur les coulisses du foot business, qui s'exerce à l'échelle du continent et parfois plus. Outre Mediapart et Der Spiegel, le projet rassemble The Sunday Times (Royaume-Uni), Expresso (Portugal), El Mundo (Espagne), L'Espresso (Italie), Le Soir (Belgique), NRC Handelsblad (Pays-Bas), Politiken (Danemark), Falter (Autriche), Newsweek Serbia (Serbie) et The Black Sea, un média en ligne créé par le Centre roumain pour le journalisme d'investigation, qui couvre l'Europe de l'Est et l'Asie centrale.

Les documents *Football Leaks* ont permis de mettre en lumière d'une façon inédite **les coulisses de l'industrie du football.** Évasion fiscale, paradis fiscaux, blanchiment, conflits d'intérêts, commissions occultes pour faciliter les transferts de footballeurs, exploitation des joueurs mineurs, agents sans foi ni loi, financiers aux connexions mafieuses.

LA MEDIAJAM

Développeurs, journalistes et graphistes, aguerris et néophytes, professionnels et étudiants : ils étaient quarante-quatre, répartis en huit équipes, à mettre en commun leurs expertises et à s'enfermer, les 7, 8 et 9 octobre 2016, dans les locaux de Mediapart pour **une** *game jam*, événement citoyen organisé en partenariat avec La Belle, nouvel acteur du jeu vidéo engagé, et consacré à la création de jeux vidéo citoyens en un temps limité.

Au bout de quarante-huit heures d'intense production, huit prototypes de jeu ont éclos (« Le fil rouge », « Lundi soir »...). Huit univers aux thématiques et aux graphismes variés mais qui s'accordent sur plusieurs points : ces projets étonnent, détonnent, brisent les codes traditionnels de l'information et ouvrent, à l'approche de la présidentielle, de nouvelles pistes de réflexion. Ils traitent des comptes de campagne, des médias, des relations internationales, du tirage au sort en politique, du monde du travail ou encore de la fabrique de l'opinion.

► Retrouvez nos huit jeux vidéo citoyens sur http://mdpt.fr/mediajam















336 PAGES, 535 PHOTOGRAPHIES, 40 EUROS MISE EN VENTE 16 MARS 2017

LES PARTENARIATS ÉDITORIAUX

LA FRANCE VUE D'ICI

En 2014, le rendez-vous de Sète **ImageSingulières** et Mediapart se sont associés pour créer La France VUE D'ICI. Cette **grande enquête photographique documentaire** qui vise à raconter au plus près des gens un pays en pleine mutation s'achève en 2017 par **un livre de quelque 400 pages et plus de 500 photos** édité chez La Martinière (sorti le 16 mars 2017), un film de 20 minutes réalisé par Mehdi Ahoudig et des expositions à Lyon, Marseille, Paris – gare Saint-Lazare, Maison des Métallos – Dunkerque, Besançon, Pantin... et fin mai, une grande restitution à Sète.

26 photographes et 4 journalistes (sélectionnés parmi 1000 dossiers par une commission réunissant notamment le cinéaste Pierre Schoeller, l'économiste Laurent Davezies...) se sont arrêtés un peu partout en France et ont produit plus de 60 reportages sur Marseille, la Bretagne, les Ardennes, la Somme, le Pays basque, la Réunion, la Corse... dans l'usine Peugeot de Sochaux-Mulhouse, auprès de jeunes en apprentissage, dans des établissements de soins de longue durée... ou plus largement, ont documenté l'attachement au territoire, les lieux de lutte, l'engagement des jeunes, les travailleurs de la mer. le tourisme de masse...

Tous ces sujets sont déjà visibles en ligne sur le site **lafrancevuedici.fr.**

Cet ambitieux projet a pu être réalisé grâce à un financement participatif *via* le site KissKissBankBank. **Plus de 60 000 euros ont été récoltés** à l'issue de trois campagnes de souscription. Ils ont intégralement servi à payer des droits d'auteur aux photographes.

► **Y**@LaFrancevuedici ► **()** LaFrancevuedici

LES DOCUMENTAIRES EN INTÉGRALITÉ

Chaque mois, en partenariat avec l'association **Images en Bibliothèques**, Mediapart propose un documentaire intégral à ses abonnés. Visibles en streaming et disponibles pendant trois mois, ces documentaires souvent primés retrouvent une visibilité

Depuis l'été 2016, tous les quinze jours, nous proposons en plus un documentaire à nos abonnés, en partenariat avec la plateforme de vidéos **Tënk**, lancée par l'équipe du Village du documentaire de Lussas. Ces films sont visibles en streaming et disponibles pendant quinze jours sur Mediapart.

EN ATTENDANT NADEAU

Depuis l'été 2016, deux journaux indépendants se sont rejoints. Mediapart a noué un partenariat avec la publication 100 % numérique **En attendant Nadeau**, « journal de la littérature, des idées et des arts ». Animée par l'équipe qui a accompagné Maurice Nadeau de 1966 à 2013, au temps de *La Quinzaine littéraire*, et de jeunes collaborateurs, cette revue en ligne nous permet d'être plus présents sur la littérature française et étrangère, fiction et essais. Chaque semaine, l'équipe d'En attendant Nadeau publie un article de son choix dans les colonnes de Mediapart.

LES LIVRES PUBLIÉS CHEZ DON QUICHOTTE

2017 – Sonnons l'alarme!

Faits & gestes de la présidence Hollande

Sous le titre *Qu'ont-ils fait de nos espoirs*? (2015), Mediapart dressait un premier bilan du quinquennat Hollande. La suite de l'inventaire se poursuit dans ce second volume, *Sonnons l'alarme*!

Dix autres livres:

- ▶ Dire nous. Contre les peurs et les haines, nos causes communes (2016)
- ► La République sur écoute, chroniques d'une France sous surveillance (2015)
- ► Qu'ont-ils fait de nos espoirs? Faits & gestes de la présidence Hollande (2015)
- **▶** *Dire non* (2014)
- L'Affaire Cahuzac, en bloc et en détail (2013)
- Finissons-en! Faits & gestes de la présidence Sarkozy (2012)
- Les 110 propositions: 1981-2011 (2011)
- ► Le président de trop (2011)
- ► N'oubliez pas! Faits & gestes de la présidence Sarkozy (2010)
- ► L'Affaire Bettencourt, un scandale d'État (2010)

FAITS&GESTES

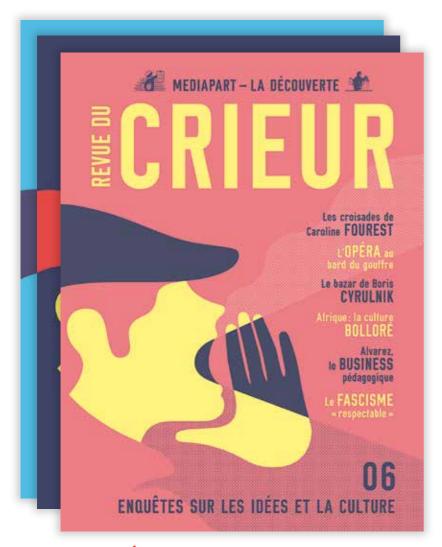
La collection « Faits&gestes » poursuit un nécessaire travail de documentation, d'enquête et d'analyse d'un journalisme indépendant vis-à-vis des pouvoirs. Ses livres sont des guides citoyens pour ne rien oublier de ce qui fut dit et fait au cours d'une présidence. Et ainsi transformer ce savoir en clairvoyance pour l'avenir.











3 NUMÉROS PAR AN, 10 ENQUÊTES, 1 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, 160 PAGES, 15 EUROS, ABONNEZ-VOUS! ► revueducrieur.fr

LA **REVUE** DU CRIEUR

Mediapart et La Découverte ont uni leurs forces et leurs images respectives pour créer **une revue consacrée aux idées et à la culture**, *La Revue du crieur*. Notre pari est que les lecteurs n'ont jamais eu autant soif de comprendre et de savoir. Dans un contexte où les événements tragiques s'ajoutent aux impasses politiques, l'exigence de recul et de regard critiques n'a jamais été aussi nécessaire

Le titre s'imposait comme une évidence : nos logos portent chacun le visage d'un petit crieur public, cette belle figure qui incarne l'esprit démocratique attaché à la presse et au livre. Or nous avons en partage celui qui nous l'a inspiré pour les uns et laissé en héritage pour les autres : François Maspero, disparu le 11 avril 2015. Libraire, éditeur, écrivain, traducteur, mais aussi animateur ou initiateur de plusieurs revues, son œuvre-vie nous lègue une trace que nous voudrions prolonger, et c'est pourquoi nous avons dédié à sa mémoire la première livraison. Indépendance et exigence en étaient les valeurs cardinales, dans le refus des conformismes et des clientélismes, des indifférences et des complaisances.

L'ambition de *La Revue du crieur* est d'incarner **un journalisme d'idées** qui conjugue les engagements et les savoir-faire de Mediapart et de La Découverte, pour aborder de manière inédite le monde de la culture, des savoirs et des idées, en France et à l'étranger, dans toute sa diversité—les sciences, la littérature, l'art, le cinéma, le spectacle vivant, etc.—sans exclure ses formes les plus populaires.

Les idées et la culture ne planent pas au-dessus de nos têtes, elles s'incarnent, elles vivent dans des institutions qui ne sont pas à l'abri des enjeux de pouvoir, d'argent, de réseaux et d'une certaine tendance à cultiver l'entre-soi. C'est pour rendre compte de cette réalité que *La Revue du crieur* publie **des enquêtes et des reportages**, sur des sujets les plus variés, mais toujours dans un esprit incisif, quitte à faire vaciller certains magistères...

La Revue du crieur est là pour rappeler que le monde des idées et de la culture se trouve, doit se trouver au cœur de la vie publique démocratique, et qu'à ce titre, il appartient à tous.

Après cinq numéros : plus de 50 000 exemplaires vendus, et près d'un millier d'abonnés.

► @LaRevueDuCrieur ► 🕻 LaRevueDucrieur

MEDIAPART ENGLISH



NOTHING WILL HAPPEN AS PREDICTED

The hashtag #RienNeSePasseraCommePrevu (which might be translated as NothingWillHappenAsPredicted) was, in 2016, **Mediapart's 'watchphrase'** at the dawn of campaigning for the 2017 French presidential elections. While most professional political observers, who are used to freezing the future in the shape of their prejudiced vision, were readying for a repetition of an old, dog-eared script, notably a battle between François Hollande and Nicolas Sarkozy, with Marine Le Pen lying in ambush, we at Mediapart placed our bets on an unforeseen and novel scenario.

That projection, which has since been confirmed by the **political hecatomb** of the socialist primaries and the devastating effects of political scandals, together with the electoral catastrophe in the United States, was based on a documented perception of the profound crisis—democratic, ecological, social and cultural, and more still—that is shaking our societies. But our view was also rooted in our collective experience as a journal which, since its creation in 2008, has always **swam against the tide of prevailing certitudes.**

Mediapart, which was last autumn awarded "Title of the Decade" at the French 'Future Press' media fair, has not only contradicted those analysts who did not believe in the economic model of a digital press financed by subscriptions. It has also proved wrong those who questioned the place of **the tradition** of quality journalism with the advent of the digital revolution, they believing only in short and ephemeral content, immediacy and fast flowing items, the buzz and the zapping, commentary and entertainment.

Mediapart chose the opposite approach: that of **rich and in-depth journalism**, using all the potential of the digital platform to strengthen and defend the very best of our professional values. Consolidated by its performance in 2016 – with a sixth consecutive year in profit and a 10% growth in turnover, a 10% rise in the number of subscribers and a net income of 15% of turnover – **Mediapart's economic success is first and foremost testimony to its editorial model**, the contents of which have expanded continually.

Journalism, more journalism, and nothing but journalism: there is no other formula than this dogged credo, serving **the right to know** of citizens, which develops a relationship of confidence with a demanding, pluralist and parti-

cipating public. This implies never having the pretention to write history in advance, but rather **to remain attentive to the unexpected** that it harbours, to those events whose emergence disrupts our habits and comforts, our certitudes and prejudices.

Edwy Plenel

MEDIAPART 2016, IN FIGURES

In 2016, the total number of individual and group subscribers to Mediapart exceeded the landmark figure of 130,000, demonstrating their commitment to the independence of their journal of reference. 2016 was a year of strong growth in every field: growth in turnover (up by 10%, with a total operating revenue of more than 11 million euros), growth in the current result, and the strengthening of the editorial team and operational services staff, representing a total payroll of 74.

VAT

According to the principle of the equal status of the printed and digital press, as detailed in France in a 2009 decree which established the status of the online press, Mediapart (officially recognised as a journal of political and general information, IPG, by the French press regulatory commission, the CPPAP) applies the 2.1% VAT rate granted to the press, in accordance with the pledges of the government and professional associations.

The tax authorities, who insisted the online press must pay a VAT rate of 19.6%, addressed Mediapart with an adjustment for our activities prior to January 31st 2014, in which they demanded backpayments totalling 4,697,695 euros (including 1,349,462 euros in fines and interest payments).

Mediapart entirely disputes the validity of this adjustment, and will continue with its legal action against the tax administration. Because this legal procedure is expected to last several years, the sums demanded were set aside in provision and those representing the differential in VAT rates have been paid in full.

SUBSIDIES

In line with its engagements since 2010, Mediapart neither receives nor seeks any subsidies, whether that be from public funds (the French Strategic Fund for the Development of the Press) or from the private Google-backed press fund.



NADA SUCEDERÁ **COMO ESTABA PREVISTO**

#RienNeSePasseraCommePrevu (Nada sucederá como estaba previsto): en forma de hashtag, esta fue la consigna de Mediapart en 2016, en los umbrales de la campaña presidencial de 2017. Mientras la mayoría de los comentaristas profesionales, acostumbrados a predecir el futuro basándose en sus prejuicios, se preparaba para revivir antiguos escenarios, esencialmente el protagonizado por un enfrentamiento entre François Hollande y Nicolas Sarkozy, con Marine Le Pen en la emboscada, nosotros apostamos con antelación por lo inédito e imprevisto.

Este pronóstico, confirmado por la hecatombe política de las primarias y el impacto devastador de los diferentes affaires, así como por la catástrofe electoral estadounidense, se apoyaba en la percepción documentada de la profunda crisis que socava nuestras sociedades, la democrática y ecológica, así como la social y cultural, etc. Pero también es fruto de nuestra experiencia colectiva en un periódico que, desde su nacimiento en 2008, ha sido construido a contracorriente de las certitudes establecidas.

Premiado en otoño de 2016 con el trofeo del « Titre de la décennie » (« Título del decenio») en el salón La Presse au futur (La Prensa en el Futuro), Mediapart no sólo ha contradicho a los analistas que no creían en un modelo económico de pago para la prensa digital. También ha desmentido a aquellos que ponían en duda la tradición de un periodismo de calidad bajo el pretexto de la revolución digital, donde solo habría cabida para las formatos cortos y los contenidos efímeros, lo inmediato y los flujos de información, el zapping y el buzz, los comentarios y el entretenimiento.

Mediapart hizo la apuesta inversa: un periodismo minucioso y enriquecido, utilizando todas las ventajas del medio digital para reforzar y defender lo mejor de nuestros valores profesionales. Consolidado por sus resultados de 2016 – sexto año consecutivo con un ejercicio financiero positivo, con un crecimiento de la cifra de negocios del 10 %, un 10 % más de número de socios y un beneficio bruto del 15 % –, el éxito económico de Mediapart es el éxito **de su modelo editorial** cuyos contenidos no han dejado de enriquecerse.

Periodismo, todavía periodismo, siempre periodismo: no hay otra receta más allá de esta obsesión, al servicio del **derecho a saber** de los ciudadanos.

donde se construye una relación de confianza con un público exigente y participativo, crítico y pluralista. Un periodismo que no trata de escribir la historia por adelantado, sino que, al contrario, permanece atento ante los imprevistos, estos sucesos cuya aparición fortuita perturba nuestras habitudes y nuestra zona de confort, nuestras certitudes y nuestros prejuicios.

Edwy Plenel

MFDIAPART 2016 EN CIFRAS

En 2016, Mediapart ha superado el umbral de 130.000 socios individuales y colectivos, fielmente adheridos a la independencia de su periódico de referencia. 2016 ha sido un año de fuerte crecimiento en todos los ámbitos: aumento de la cifra de negocios (+10 %, cuyos ingresos totales superan los 11 millones de euros), aumento del beneficio bruto y refuerzo del equipo editorial y de los servicios operacionales que reúne a 74 colaboradores.

IVA

Según el principio de neutralidad de los soportes (papel o digital) instaurado en 2009 por el decreto que establece el estatus de la prensa digital, Mediapart, periódico reconocido como un medio IPG (Información Política y General) por la CPPAP (Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse -Comisión Mixta de Publicaciones y Agencias de Prensa), aplica la tasa de IVA del 2,1 % conferida a la prensa, conforme a los compromisos de los poderes públicos y de los sindicatos profesionales.

La administración fiscal inició un contencioso contra Mediapart por un total de 4.697.695 de euros (1.349.462 del total corresponden a penalizaciones e intereses) por los ejercicios anteriores al 31 de enero de 2014.

Mediapart impugna la integralidad de la sanción administrativa y proseguirá un proceso judicial contra la administración. Este proceso se alargará durante varios años, mientras tanto, ambas sumas – tanto la que corresponde a la sanción en sí misma, como la parte correspondiente a las penalizaciones e intereses –, han sido integralmente aprovisionadas en nuestras cuentas, la integralidad de la diferencia entre la tasa de IVA de la prensa y la tasa de IVA estándar ha sido abonada.

SUBVENCIONES

Conforme a nuestros compromisos desde 2010, Mediapart no solicita ni recibe ningún tipo de subvención, ni por parte de los fondos públicos (fondos estratégicos para el desarrollo de la prensa), ni por parte de los fondos privados de Google.



ABONNEZ-VOUS À PARTIR DE 1€

Connectez-vous sur www.mediapart.fr/abonnement

Suivez Mediapart sur les réseaux sociaux













Mediapart vous accompagne partout

Un seul abonnement pour tout Mediapart

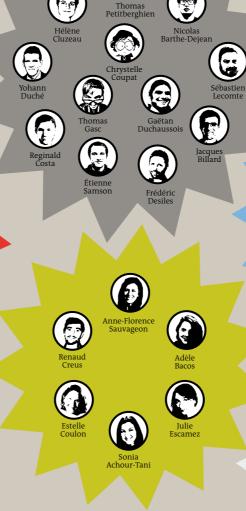
accès illimité Journal et Club → archives
 journal en pdf → application mobile et tablette
 version responsive



L'ÉQUIPE

Ce graphique représente l'ensemble des salariés CDI de Mediapart à la date de la publication : en complément, collaborent régulièrement au journal Patrick Artinian, René Backmann, Emmanuel Burdeau, Dominique Conil, Hélène Constanty, Caroline Coq-Chodorge, Philippe Coste (États-Unis), Guillaume Delacroix (Inde), Chloé Demoulin (Israël), Fabien Escalona, Loup Espargilière, Élodie Goulesque (Chine), Yvan Gradis, Thomas Haley, Hubert Huertas, Grégory Lalloué, Alain Le Saux, Lamia Oualalou (Mexique), La Parisienne Libérée, Aurélien Pic, Fanny Pigeaud (Afrique), Didier Porte, Philippe Riès, Alexis Robin, Arnaud Romain, Antton Rouget, Bertrand Rouziès, Christian Salmon, Julien Sartre, Thomas Schnee (Allemagne), Michael Streeter, Graham Tearse, Hugo Vitrani, Lise Wajeman et les sociétés de production 5 ème étage production et Small Bang.





Journaliste/Club

Service abonnés

Service technique

Gestion/Finance/RH

Marketing/Communication



Géraldine

Guillaume Chaudet-Foglia

Carole Maitre

